

Cantons actuelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Zurich: hommage à une défricheuse

Depuis plus de trente ans, Emilie Lieberherr a consacré sa vie à la politique. Elle est de la trempe des pionnières. Elle se retire aujourd'hui après une carrière bien remplie.

«**N**ous ne sommes pas là pour quémander, mais pour exiger nos droits.» Le 1er mars 1969, précédée d'un roulement de tambour, Emilie Lieberherr, dans un manteau rouge, réclame le droit de vote et d'éligibilité. Une image que n'oublieront pas les cinq cents femmes réunies sur la Place fédérale à Berne, scandant après elle: «Conseil fédéral, lève-toi et marche!»

Deux ans plus tard, elles obtiennent enfin raison. Emilie Lieberherr ne se représente plus aux élections municipales de l'année prochaine à Zurich. Après vingt-quatre ans de présence à l'exécutif, cette pionnière prend une retraite bien méritée à 69 ans. Enfin, disent certaines – et pas seulement ses adversaires politiques.

Qui oublie un peu vite qu'elle n'a pas seulement ouvert la voie dans le domaine de la drogue. Elle est de la génération des défricheuses en politique, exerçant le pouvoir avec visiblement beaucoup de plaisir et dotée d'un talent indéniable pour la communication.

C'est la première femme – socialiste de surcroît – à entrer à l'exécutif municipal de Zurich en 1970 – honneur partagé avec Lise Girardin à Genève. Emilie Lieberherr prend la tête de l'Office municipal des affaires sociales, département qu'elle détient jusqu'à son départ au printemps prochain.

Génération des pionnières

Emilie Lieberherr appartient à la première génération des politiciennes suisses. Elle suit un parcours devenu depuis traditionnel.

Née dans le canton d'Uri en 1924, fille d'un cheminot, elle est employée trois ans dans une grande banque zurichoise avant de faire une maturité commerciale.

Elle travaille ensuite dans la formation du personnel tout en poursuivant des études de sciences économiques à l'Université de Berne.



Emilie Lieberherr: une génération de défricheuses.

(Photo: Bild + News)

Elle passe son doctorat en 1956. Après un séjour de deux ans aux Etats-Unis, elle rentre à Zurich. Elle enseigne à l'école professionnelle pendant dix ans, jusqu'à son élection à l'exécutif en 1970, à 46 ans.

Lors de sa réélection en 1974, elle réalisera le meilleur score. Elle sera réélue brillamment à chaque fois. De 1963 à 1975, Emilie Lieberherr préside le Forum alémanique des consommatrices. Elle est membre de la commission économique de l'Alliance des sociétés féminines suisses.

Elle présidera également la Commission fédérale pour les questions féminines de 1976 à 1980.

Emilie Lieberherr représente le canton de Zurich au Conseil des Etats de 1978 à 1983. Tout en continuant de n'en faire qu'à sa tête aux Affaires sociales de la Ville.

Forte tête

Il faut dire qu'elle aime bien ruer dans les brancards, que ce soit pour soutenir l'ancien maire radical de Zurich contre le candidat de son propre parti, ce qui lui vaut son exclusion du Parti socialiste en 1990, ou, tout dernièrement, pour refuser d'évacuer le Taro, cet ancien refuge pour sans-abri toxicomanes où se sont installés les squatters du Wohlgroth au grand dam de la majorité rose-verte de la ville. Ses démêlés avec les organisations privées ne faisant pas comme elle l'entend sont aussi bien connus. C'est quand elle réclame la distribution contrôlée d'héroïne aux toxicomanes, en 1989, qu'elle frappe le plus fort. Sans craindre de bousculer le conseiller fédéral Flavio Cotti, alors au DFI, et qui ne veut pas en entendre parler. Emilie Lieberherr s'était déjà publiquement prononcée pour la légalisation du haschisch.

La drogue restera la grande affaire de sa carrière politique – le grand échec aussi. Elle plaide pour une politique humaine et libérale. Seule grande ville de Suisse, Zurich est durement confrontée au problème. La fermeture du Platzspitz début 1992 à Zurich ne disperse pas le milieu ouvert de la drogue, qui se reconstitue un peu plus loin à la gare désaffectée de Letten. Rejetés par la

Ville en votation populaire en décembre 1990, les locaux d'injection seront réintroduits par la bande. Le seul moyen aux yeux d'Emilie Lieberherr de maîtriser le problème de la drogue reste la distribution contrôlée. En autorisant des essais scientifiques en mai 1992, le Conseil fédéral lui donnera raison. A Zurich, les premiers essais viennent de commencer. Si la gauche paraît soulagée par sa démission dont la décision «n'a pas dû être facile à prendre», adversaires et partisans de Mme Lieberherr s'accordent à reconnaître l'immense travail accompli en six législatures par la «Grand Old Lady» de Zurich. Emilie Lieberherr jouit d'une grande popularité – notamment en raison de ses réalisations en faveur des aînés. C'est également pendant son mandat que naissent les centres de jeunes et de loisirs existant depuis une quinzaine d'années à Zurich.

Claudine Salamin

Berne

Loi critiquée

(nh) – L'augmentation de l'hostilité envers les étrangères et les étrangers en Suisse a motivé l'Organisation pour la cause des femmes (OFRA) et le FrAu (Frauenrat für Aussenpolitik) à prendre position de manière très critique face à la loi fédérale en préparation sur les mesures de contrainte dans le droit des étrangers. Le rapport rédigé par les deux mouvements, soutenu par différentes organisations féministes et les listes de femmes indépendantes (UFFI), propose de rejeter les propositions faites dans le cadre du projet de consultation de cette loi.

Les deux organisations condamnent le «droit d'agir» qu'instaurerait la nouvelle loi. «Avec l'introduction de la notion populiste d'abus du droit d'asile, on justifie un besoin d'agir et on exacerbe le climat social», disent-elles en substance.

L'OFRA et le FrAu, vu les différentes critiques formulées, considèrent inacceptable le fait que l'échec de la politique en matière de drogue permette de légitimer l'introduction d'une loi «discriminative violant le droit international et les droits fondamentaux, remettant ainsi en cause les principes de l'Etat de droit».

Lors d'une conférence de presse, les féministes ont fait savoir qu'elles exigent l'application stricte de la loi d'égalité inscrite dans la Constitution et ce pour les étrangères et les étrangers comme pour les Suissesses et les Suisses.

Jura

Pionnières

(nr) – Fin 1993, le canton du Jura récompensait deux nouvelles «pionnières», deux jeunes filles qui ont obtenu en 1993 un certificat fédéral de capacité dans une profession réservée d'ordinaire aux seuls hommes. Le prix, de 1000 francs, leur a été remis à Saignelégier.

Anne Frésard, de Saignelégier, est désormais garnisseuse en automobiles, et Anne-Laure Nussbaum, de Rossemaison, dessinatrice-électricienne.

La cérémonie était menée par le président du gouvernement, François Lachat. Il était accompagné pour l'occasion par Odile Montavon, pionnière politique, puisqu'elle est la première Jurassienne à occuper un siège au gouvernement. Si elle n'a pas reçu le prix des pionnières, Odile Montavon a néanmoins été fleurie, comme il se doit pour une dame.

Créé en 1988 par le gouvernement, le prix Vive les pionnières compte ainsi quinze lauréates. «Ce prix est d'autant plus important, a relevé François Lachat, que la période de crise que nous traversons touche plus durement les femmes que les hommes.»

Jura

Réinsertion professionnelle

(br) – Dès le début des années huitante, faisant fi des barrières politiques, un groupe de femmes du Jura (nord et sud) organisait chaque année des stages de réinsertion professionnelle destinés principalement aux femmes au foyer. «Ces femmes avaient le temps de prévoir leur avenir, explique Lucine Jobin, animatrice des stages. Le problème principal

que nous rencontrions était un étouffement psychologique, qui empêchait les femmes désireuses de retrouver un emploi de sortir et de s'épanouir hors du cocon familial.»

Une dizaine d'années plus tard, les problèmes ont changé. Aujourd'hui, la majorité des «élèves» sont des chômeuses, souvent prises à la gorge. «Nous avons dû revoir le stage, précise Lucine Jobin, l'organiser de plus courte durée, et surtout faire comprendre à ces femmes qu'elles peuvent se réinsérer dans le monde du travail, en évitant toutefois qu'elles se fassent des illusions.»

Le troisième stage de réinsertion professionnelle de 1993, qui se terminait en décembre, comptait dix femmes de 26 à 47 ans. L'accent des cours est mis sur le bilan des possibilités personnelles. Les animatrices insistent également sur le vécu des participantes. La plupart des chômeuses pensent qu'elles sont coincées dans une formation qui remonte à leur jeunesse. Peu d'entre elles imaginent une voie différente, grâce à l'expérience de vie. Ensuite, il faut apprendre les ficelles des circuits économiques et choisir une option en fonction de son propre bilan.

«La moitié des femmes qui ont suivi les deux premiers stages de 93 ont trouvé une

voie, une ouverture possible pour leur avenir, souligne Lucine Jobin, preuve que le bilan personnel est important.» L'animatrice jurassienne relève également une grande solidarité entre les participantes aux stages, difficile aujourd'hui en raison des conditions économiques défavorables.

Neuchâtel: Bureau de l'égalité

Rapport à mi-parcours

(br) – Ouvert officiellement en janvier 1991, le Bureau neuchâtelois de l'égalité et de la famille avait obtenu du Grand Conseil cinq ans pour... faire ses preuves. A partir de rien, «même pas un téléphone branché à mon arrivée dans les locaux qui m'étaient assignés» se souvient Catherine Laubscher Paratte, l'âme (active) du service. Ce mandat exigeait du bureau qu'il contribue à changer les mentalités (!), qu'il accélère le processus d'égalité, qu'il aide le canton à poser les jalons d'une véritable politique familiale. Vaste programme!

Fin 1993, Catherine Laubscher Paratte publie, à l'intention du Grand Conseil, un rapport intermédiaire concernant les activités du Bureau de l'égalité et de la famille implanté à La Chaux-de-Fonds.

Constat global de la déléguée: en demi-teinte. Catherine Laubscher Paratte ne manque ni d'audace ni de patience, mais les rapports hommes-femmes touchent si profondément l'affectif que vouloir s'en occuper, fût-ce dans un cadre de légalité et de droit, provoque moult réactions. Méfiance, fantasmes, étiquettes, tout s'emmêle bien loin des sentiers de la raison: «En faisant ce travail, on dérange par définition, raconte la déléguée. Durant une période, j'ai trouvé cela très lourd, et toute cette énergie à mettre parfois pour de petits combats, qui sont pour moi de telles évidences.»

D'autre part, l'absence presque totale de politique familiale en Suisse ajoute aux problèmes rencontrés, les structures sociales helvétiques s'avérant peu aptes à saisir les nouvelles réalités de la famille, car «il n'y a plus un type de famille, précise la déléguée, mais plusieurs modèles.»

Souvenir, souvenir...



Mars 1993. Suite à la démission de René Felber, on assiste à l'élection mouvementée d'une nouvelle conseillère fédérale.

Dessin paru dans le premier recueil de dessins de presse publiés par Alain Pellet dans la Tribune socialiste vaudoise. Une revue pleine d'humour de la politique vaudoise et nationale de 1984 à 1993. Paru aux Editions du Journal de Sainte-Croix et environs.

Travail à long terme

«Nous avons dû apprendre à faire le deuil des urgences et à nous adapter chaque jour aux demandes. Cela, en choisissant des buts atteignables, en sachant qu'il est nécessaire de travailler sur le long terme.»

Jour après jour, il y a les demandes du public. Le bureau, c'est un peu le 111 spécialisé dans les questions famille-travail: congés maternité, divorce, violence, égalité salariale, conseil juridique, etc. Le bureau fait office de service généraliste. Il accueille, répond, renseigne, renvoie aux services adéquats ou établit des liens avec eux: «Il faut à certaines personnes tellement de courage, parfois, pour s'adresser à nous, que nous tentons de les aider au mieux.»

Le travail de fond est plus difficile à appréhender. Le bureau cherche à faire augmenter le taux des femmes dans les commissions extraparlamentaires, veille à ce que les textes administratifs et la législation soient formulés de manière non sexiste et respectent les familles dans leurs diversités.

A ce pan d'occupations s'ajoute l'information que le bureau distille aux médias, au public, aux écoles. Sous la forme d'expositions, de campagnes de sensibilisation: «Les métiers n'ont pas de sexe» par exemple. Le bureau a réalisé des enquêtes: «Familles et ménages, qui êtes vous?» et «Les femmes et l'Europe». Il a organisé des colloques et noué des liens avec la communauté scientifique, etc.

Bien loin d'être exhaustif, ce tour d'horizon se doit de rappeler que le Bureau neuchâtelois tourne avec un poste et demi! Quant à son carnet de projets pour 1994: est-il besoin de préciser qu'il est déjà rempli?

Tessin

La condition féminine en 10 leçons

(Ish) – Un cours sur la condition féminine aura lieu l'année prochaine à Lugano. Dix journées consacrées à approfondir et promouvoir la connaissance de la condition des femmes sous ses aspects familial, professionnel, social, juridique

et politique. Organisé dans le cadre de la formation permanente post-universitaire par l'association Dialogare-Incontri, il a été mis sur pied avec la collaboration du Département de l'instruction et de la culture, de la déléguée aux questions féminines de l'Université de Genève, Anne-Lise Head-Kœnig, et de Marilena Fontaine, experte du Conseil d'Etat tessinois pour les problèmes de la femme.

La première session de «Donna oggi» (Femme aujourd'hui) débute le 25 février avec un aperçu sur la condition féminine au Tessin, sur le mouvement féministe en Italie et en Europe et sur l'histoire du mouvement féministe en Suisse.

La première tranche des cours se déroulera au printemps sur des sujets liés au travail et à l'égalité, avec par exemple l'économiste Yves Flückiger de l'Université de Genève, Monique Cossali de l'Office fédéral de justice, la syndicaliste de la FTMH Eva Ecoffay-Girardi

et Béatrice Despland, secrétaire de l'USS.

La première partie du cours se terminera par un regard particulier sur les mass media, avec les témoignages de journalistes tessinoises et d'écrivaines italiennes (Clara Sereni, Anna del Bo Boffino et Isabella Bossi Fedrigotti). En automne, le cours reprendra sur les thèmes de la famille et de la politique avec autant d'illustres invité-e-s suisses (Th. Huyen Ballmer-Cao de l'Université de Zurich, le professeur Pierre Gilliland, Béatrice Despland, et Patricia Schulz, nouvelle Madame Egalité fédérale), italiennes (Marina Piazza, Silvia Vegetti Finzi) et européennes (Eliane Vogel Polsky de l'Université de Bruxelles et Carmen Sottas du Bureau international du travail).

La direction du cours sera assurée par Mme Osvalda Varini-Ferrari qui, depuis quelques années, s'occupe, avec un groupe de femmes, des activités de Dialogare (formation, recherche, consultation).

Après les années occupées au ménage et à l'éducation des enfants, plus d'une femme se lance dans une formation différente de celle qu'elle avait apprise dans sa jeunesse. Dialogare, avec le soutien du Département de l'instruction et de la culture et celui de l'Office cantonal de la formation professionnelle, tente de répondre aux exigences de requalification des femmes qui veulent recommencer une activité.

Prix du cours: 1000 francs.
Inscriptions au plus tard
le 31 janvier 1994.

Informations détaillées:
Centro Dialogare,
via Foletti 19,
6900 Massagno,
téléphone 091 57 61 51;
fax 091 57 61 52.

Remarque importante: le cours aura lieu en italien et en français.

Le syndrome du strapontin

Mots d'elles

Pourquoi n'y a-t-il que 1% de femmes PDG? Et une progression annuelle des femmes cadres de moins de 1%? Simplement, parce que les femmes ne mangent pas de ce pain-là. C'est du moins ce qu'a compris Francine Sacco*, qui ajoute que si la promotion des femmes piétine, ma bonne dame, c'est parce qu'elles n'ont pas d'ambition. Et de croquer voluptueusement dans son radis rouge avant de démontrer qu'entre la cueillette des champis dans les bois, petit sac en toile à la clé, parce que le plastique, c'est poison, et le fauteuil cuir du PDG, les femmes flashent plus souvent qu'à leur tour pour l'omelette aux fines herbes. CQFD. A côté d'elles, la Cosette des *Misérables* ferait presque figure de battante.

Dur, dur, d'être un patron, commente-t-elle encore avec autant de conviction qu'un verre à dents. Malgré son évidente bonne volonté – des ponts en or, ma chère, des crèches d'entreprise et plein d'autres gâteries – rien à faire, ces dames restent aux abonnées absentes dans les sphères décisionnelles. La cause? On vous la livre, mais avec des pincettes: les femmes ont horreur des responsabilités. Elles s'accrochent aussi ferme à leur strapontin qu'un diable à sa fourche, et gare à qui voudra les pousser vers le haut: être chef (sic), non merci, répondent-elles aux sollicitations. Peut-être que si on commençait par leur demander d'être cheffe... Aïe! C'est pourtant bien là que le bât blesse.

Si l'on ne trouve guère que des célibatantes pour applaudir des quatre mains quand on leur fait miroiter une promotion (remarquez au passage qu'on ne parle jamais de célibatants), ce n'est pas parce que les femmes mariées ou ayant charge de famille sont plus tartes. Ça, elles le savent, elles ont viré leur cuti à cet égard. Mais elles savent aussi, même celles qui «en veulent» le plus, qu'à l'heure où Jules chéri pique du nez devant le TJ soir, elles sont encore à promener le poisson rouge et à nourrir le cocker qui fait des bulles dans l'aquarium. Ou le contraire. On ne gravit pas impunément dans la hiérarchie quand on est femme: cette sphère-là a été pensée par les hommes, pour les femmes, en fonction de leurs besoins dont l'un, notamment, consiste à avoir une épouse assurant gratuitement le quotidien. Pour fonctionner à moindre coût, et c'est encore plus vrai quand l'économie a le blues, la société a besoin du travail non rémunéré, de celui justement que produisent les femmes.

C'est ça qu'aurait dû relever Mme Sacco, plutôt que de prétendre, la bouche en cœur, qu'on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif. Nous, on lui répond que la bourrique est bien plus futée qu'elle ne le pense: c'est sa réponse à la double journée de travail qu'attend implicitement d'elle son ânier, pour qui le partage des tâches, c'est un bidule dont on fait des confettis.

Edwige Tendon

* *Fémina*, 10 octobre 1993.